

SOLIDARITÉ AHUNTSIC

États financiers

31 mars 2021

SOLIDARITÉ AHUNTSIC

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	5
Évolution des actifs nets	6
Résultats	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13

Amstutz Inc.

Comptables Professionnels Agréés

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de
SOLIDARITÉ AHUNTSIC

Opinion - Nous avons effectué l'audit des états financiers de **SOLIDARITÉ AHUNTSIC** (l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

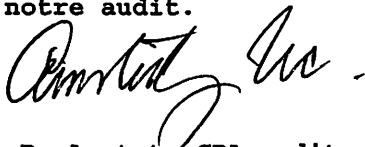
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers - Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Par R. Amstutz CPA auditeur, CA
Le 7 juin 2021
Montréal, Québec
Permis No: A105202

SOLIDARITÉ AHUNTSIC
BILAN
au 31 mars 2021

	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	238 474 \$	212 686 \$
Débiteurs (note 3)	8 150	3 125
Frais payés d'avance et dépôt	<u>201 870</u>	<u>7 729</u>
	448 494	223 540
IMMOBILISATIONS (note 4)	716 667	-
PLACEMENT	<u>-</u>	<u>250 763</u>
	<u><u>1 165 161</u></u> \$	<u><u>474 303</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	33 704 \$	37 873 \$
Apports perçus d'avance (note 7)	247 159	98 671
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	<u>19 930</u>	<u>-</u>
	300 793	136 564
DETTE À LONG TERME (note 8)	<u>513 404</u>	<u>-</u>
	<u>814 197</u>	<u>136 564</u>
ACTIFS NETS		
AFFECTÉS		
Investis en immobilisations	183 333	-
Fonds grevés d'affectations d'origine interne (note 11)	37 030	287 030
NON AFFECTÉS	<u>130 601</u>	<u>50 729</u>
	<u>350 964</u>	<u>337 759</u>
	<u><u>1 165 161</u></u> \$	<u><u>474 303</u></u> \$

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (notes 4 et 12)

AU NOM DU CONSEIL

Nom.....Poste occupé au CA.....

Signature.....Date:.....

Nom.....Poste occupé au CA.....

Signature.....Date:.....

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOLIDARITÉ AHUNTSIC
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>Affectés</u>			<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
	<u>Investis en immobi- lisations</u>	<u>Fonds grevés d'affecta- tions d'origine interne (note 11)</u>	<u>Non Affectés</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde au début	-	\$ 287 030	\$ 50 729	\$ 337 759	\$ 299 684
Excédent des produits sur les charges	-	-	13 205	13 205	38 075
Fonds grevés d'affectations d'origine interne	-	(250 000)	250 000	-	-
Acquisition d'immobilisations	716 667	-	(716 667)	-	-
Dette à long terme	<u>(533 334)</u>	<u>-</u>	<u>533 334</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>183 333</u>	<u>\$ 37 030</u>	<u>\$ 130 601</u>	<u>\$ 350 964</u>	<u>\$ 337 759</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOLIDARITÉ AHUNTSIC
RÉSULTATS
exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
PRODUITS		
Subventions (note 9)	1 004 616 \$	517 023 \$
Contributions des partenaires (note 10)	186 721	19 859
Loyers et revenus de service	179 473	211 287
Intérêts	4 819	6 412
Autres	<u>987</u>	<u>4 372</u>
	<u>1 376 616</u>	<u>758 953</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	413 971	395 102
Soutien aux activités partenaires	365 600	56 530
Honoraires professionnels	294 705	108 242
Loyer	93 668	86 463
Brigade	70 315	-
Aménagement extérieur	32 154	-
Entretien et réparations	24 206	18 273
Frais d'activités	19 938	3 589
Matériel et équipement	17 850	15 878
Télécommunications	15 039	11 417
Publicité, promotion et représentation	4 751	4 115
Frais de bureau	2 475	6 381
Formation	2 336	755
Système d'alarme	1 712	1 770
Frais de déplacement	1 541	2 754
Documentation et cotisation	1 531	1 100
Assurances	702	4 790
Frais de réunions	640	3 668
Intérêts et frais bancaires	190	51
Magasin partage	80	-
Dépenses COVID-19	<u>7</u>	<u>-</u>
	<u>1 363 411</u>	<u>720 878</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>13 205</u></u> \$	<u><u>38 075</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOLIDARITÉ AHUNTSIC
FLUX DE TRÉSORERIE
exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	13 205 \$	38 075 \$
VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Débiteurs	(189 359)	122
Frais payés d'avance	(9 807)	(3 773)
Créditeurs	(4 169)	(18 689)
Apports perçus d'avance	<u>148 488</u>	<u>73 671</u>
	<u>(41 642)</u>	<u>89 406</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	<u>533 334</u>	<u>-</u>
	<u>533 334</u>	<u>-</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	<u>(716 667)</u>	<u>(4 048)</u>
	<u>(716 667)</u>	<u>(4 048)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placement	<u>250 763</u>	<u>(763)</u>
	<u>250 763</u>	<u>(763)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	25 788	88 643
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE au début	<u>212 686</u>	<u>124 043</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE à la fin	<u>238 474 \$</u>	<u>212 686 \$</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SOLIDARITÉ AHUNTSIC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2021

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme a été constitué en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec le 16 décembre 1987. L'organisme est une table de concertation intersectorielle et multi-réseau dont le mandat est de rassembler les acteurs (communautaires, institutionnels, politiques, privés et citoyens) du quartier Ahuntsic pour travailler collectivement sur des cibles concrètes de développement social local. À travers la mise en place d'actions concertées, la table soutient les initiatives existantes et favorise l'émergence de nouveaux projets. Les missions que se fixe l'organisme sont:

- Contribuer au développement social;
- S'investir dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion;
- Améliorer la qualité de vie des résidents du quartier;
- Favoriser l'action concertée et le développement de la capacité d'agir de la communauté.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Autofinancement

Les revenus des activités d'autofinancement sont constatés lorsque les services sont rendus ou lorsque les événements ont lieu.

Placement

Le placement est inscrit au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

SOLIDARITÉ AHUNTSIC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 31 mars 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode d'amortissement et au taux indiqué ci-dessous:

Bâtiment 4% dégressif

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et du placement. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

3. DÉBITEURS

	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
Subventions à recevoir	5 771 \$	3 125 \$
Autres	2 379	-
	<u>8 150 \$</u>	<u>3 125 \$</u>

4. IMMOBILISATIONS

	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur nette comptable</u>	
Terrain	257 000 \$	-	257 000 \$	-
Bâtiment	459 667	-	459 667	-
	<u>716 667 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>716 667 \$</u>	<u>- \$</u>

Le 31 mars 2021, l'organisme a acheté un immeuble conjointement avec deux autres organismes pour la somme de 2 150 000\$. L'achat a été effectué par une mise de fonds totale de 550 000\$ et d'un prêt de 1 600 000\$. Le prêt est garanti par une hypothèque de 2 000 000\$ sur l'immeuble.

De plus, les organismes ont obtenu un prêt de 200 000\$ garanti par une hypothèque sur l'universalité des biens des trois organismes.

Les produits et les charges vont être partagés en parts égales entre les trois organismes.

SOLIDARITÉ AHUNTSIC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
 au 31 mars 2021

5. MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée d'un montant maximum de 100 000\$ ainsi que 20 000\$ sur carte de crédit, au taux de 10,95%.

6. CRÉDITEURS	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
Frais courus	11 981 \$	7 244 \$
Salaires et vacances à payer	<u>21 723</u>	<u>30 629</u>
	<u>33 704 \$</u>	<u>37 873 \$</u>

7. APPORTS PERÇUS D'AVANCE	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	61 020 \$	-
Ville de Montréal		
Magasin Partage	5 000	60
Projet Louvain	-	50 139
Arrondissement/Maison du Monde	-	17 955
Centraide		
Projet impact collectif (PIC)	59 565	11 321
Chantiers	-	18 196
Ministère de l'environnement	39 865	-
Caisse Desjardins du Centre-Nord de Montréal	25 000	-
Fondations philanthropiques Canada	11 859	-
Loyers perçus d'avance	35 328	-
Frais de gestion	7 830	-
Ministère de la Santé et des Services sociaux	1 080	-
Soutien à l'action bénévole	<u>612</u>	<u>1 000</u>
	<u>247 159 \$</u>	<u>98 671 \$</u>

8. DETTE À LONG TERME	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
Hypothèque immobilière, d'un montant de 533 334\$, amortie sur une période de 20 ans, intérêt au taux de 2,92%, renouvelable en mars 2026, intérêt et capital remboursables par versements mensuels égaux de 2 937\$.	533 334 \$	-
Moins: dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>19 930</u>	<u>-</u>
	<u>513 404 \$</u>	<u>- \$</u>

Les remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants: 2022 - 19 930\$, 2023 - 19 186\$, 2024 - 18 469\$, 2025 - 17 749\$, 2026 - 17 114\$.

SOLIDARITÉ AHUNTSIC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2021

9. SUBVENTIONS	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
<u>Subventions fédérales</u>		
Emploi d'été Canada	2 286 \$	10 456 \$
Subvention salariale d'urgence du Canada	<u>14 006</u>	<u>-</u>
	<u>16 292</u>	<u>10 456</u>
<u>Subventions provinciales</u>		
Direction régionale de santé publique		
Initiative montréalaise	18 609	40 293
Haltes maraîchères	-	54 000
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	4 962	-
Soutien à l'action bénévole	388	1 500
Emploi-Québec	<u>-</u>	<u>11 925</u>
	<u>23 959</u>	<u>107 718</u>
<u>Subventions Municipales</u>		
Ville de Montréal		
Projet Louvain	75 000	75 000
Fonds d'urgence COVID-19	60 000	-
Arrondissement / Soutien au loyer - Centre Communautaire	50 000	25 000
Arrondissement / Maison du Monde	67 539	20 155
Entente Ville - MTESS / Maison du Monde	-	10 754
PME	-	6 000
Arrondissement / discrétionnaire	200	695
Initiative montréalaise	31 723	-
Sécurité alimentaire	52 920	-
Magasin Partage	<u>60</u>	<u>-</u>
	<u>337 442</u>	<u>137 604</u>
<u>Autres subventions</u>		
Centraide du Grand Montréal		
Initiative montréalaise	101 370	52 620
Projet impact collectif (PIC)	91 148	111 821
Planification stratégique	18 196	50 000
Fonds d'urgence COVID-19	16 500	-
Développement et communications	-	32 500
Chantiers	-	14 304
Fondations philanthropiques Canada	<u>399 709</u>	<u>-</u>
	<u>626 923</u>	<u>261 245</u>
	<u>1 004 616 \$</u>	<u>517 023 \$</u>
10. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES	<u>2 0 2 1</u>	<u>2 0 2 0</u>
Caisse Desjardins du Centre-Nord de Montréal	125 000 \$	19 859 \$
Caisse Desjardins du Centre-Nord de Montréal		
Fonds d'urgence COVID-19	60 000	-
Autres	<u>1 721</u>	<u>-</u>
	<u>186 721 \$</u>	<u>19 859 \$</u>

SOLIDARITÉ AHUNTSIC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 mars 2021

11. FONDS GREVÉS D’AFFECTATIONS D’ORIGINE INTERNE

Le conseil d’administration a grevé d’affectations d’origine interne des ressources totalisant 37 030\$. Cette somme est réservée comme suit:

Déficit résultant de la pandémie (COVID-19) et hausse de loyer	25 030 \$
Mise à niveau du parc informatique et du système de communication	<u>12 000</u>
	<u><u>37 030 \$</u></u>

Les fonds grevés proviennent de produits reçus au cours des exercices financiers précédents. L’organisme ne peut utiliser à d’autres fins ces montants grevés d’affectations d’origine interne sans le consentement préalable du conseil d’administration.

12. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L’organisme est engagé en vertu d’une convention de bail échéant le 30 juin 2021 pour ses locaux. Le loyer annuel pour la période du 1 juillet 2020 au 30 juin 2021 sera de 115 082\$ (2020 - 104 620\$). Pour les années subséquentes, il y aura une majoration de 10,0% annuellement.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L’organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L’analyse suivante indique l’exposition et les concentrations de l’organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2021.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l’organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L’organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu’une partie à un instrument financier manque à l’une de ses obligations et amène de ce fait l’autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l’organisme sont liés aux débiteurs.

Risque de taux d’intérêt

Le risque de taux d’intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d’un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d’intérêt du marché. L’organisme est exposé au risque de taux d’intérêt en ce qui concerne la dette à long terme à taux d’intérêt fixe. Les instruments à taux d’intérêt fixes assujettissent l’organisme à un risque de juste valeur.